

Communiqué de presse

— Le Conseil d'État confirme la constitutionnalité de l'organisation du Crédit Mutuel et des banques mutualistes françaises autour d'un organe central.

Paris, le 20 juillet 2021

Le 2 février 2021, la Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM) a adopté une Décision à caractère général relative au renforcement de la cohésion du groupe Crédit Mutuel.

Tout en se conformant pourtant à cette décision, le Crédit Mutuel Arkéa a formé un recours en excès de pouvoir devant le Conseil d'Etat, soulevant à cette occasion une Question Prioritaire de Constitutionnalité (QPC).

Le 20 juillet 2021, le Conseil d'Etat a refusé de transmettre cette question au Conseil Constitutionnel considérant qu'il n'y a pas de doute sérieux quant à la conformité à la constitution des dispositions du Code Monétaire et Financier relatives aux prérogatives des organes centraux des banques mutualistes (article L511-31), comme plus spécifiquement celui du Crédit Mutuel (article L512-36).

La Confédération se félicite de cette décision qui préserve le modèle mutualiste auquel les Français sont attachés. Le Conseil d'Etat confirme que, pour assurer la stabilité financière et la protection des déposants, sociétaires et investisseurs, l'organe central dispose de pouvoirs d'organisation et de gestion sur ses affiliés.

La Confédération regrette ce 21^e épisode judiciaire avec le Crédit Mutuel Arkéa depuis 2014. Elle constate que, désormais, toutes les juridictions françaises et européennes auront été sollicitées, sans succès, pour contester l'intégrité du Crédit Mutuel au prix d'un risque de fragilisation du modèle bancaire mutualiste.

La Confédération rappelle son attachement à la subsidiarité et l'unité du Crédit Mutuel et souhaite retrouver des relations apaisées avec le Crédit Mutuel Arkéa et ses nouveaux dirigeants.

Contact presse

Aziz RIDOUAN
Tél : 06 01 10 31 69

Le Crédit Mutuel est un groupe bancaire mutualiste et coopératif exclusivement détenu par ses clients sociétaires. Il est composé de 18 fédérations régionales de Crédit Mutuel et d'une fédération agricole à vocation nationale ainsi que de nombreuses filiales spécialisées, offrant essentiellement des services financiers et d'assurances. Ses principales filiales sont le CIC, les Assurances du Crédit Mutuel, Suravenir, la Banque Européenne du Crédit Mutuel, Cofidis Group, Fortuneo, Targobank, Beobank, la Française... Au 31 décembre 2020, le groupe Crédit Mutuel compte 34,6 millions de clients dont 8,1 millions de sociétaires, 83 200 collaborateurs et 5 433 points de vente.

Pour découvrir le groupe Crédit Mutuel, cliquez [ici](#) ou retrouvez nous sur :



pressecontact@creditmutuel.fr
46, rue du Bastion – 75017 Paris